

ASSOCIATION DES RETRAITES ALLOCATAIRES DE LA CARMF

DE LA SEPTIEME REGION (PACA, CORSE, ILE DE LA REUNION)

Association Loi 1901 N°0133023420



Président Régional : **Dr AOUIZERATE Hubert** 173 Chemin de l'oule Clos Montolivet villa N°2
13012 Marseille Tél. 06 77 18 15 40 Courriel : haouiz@gmail.com

Secrétaire Générale : **Mme Brissy Renée Canto Souléou** 364 Bd amiral de grasse 83200 Toulon
Tél. 06 12 56 99 17 Courriel : renee.brissy.asfal7@free.fr

Trésorier Régional : **Dr GRONDIN Albert** Lot Plein Soleil 5 Allée M Maoron 13420 Gémenos
Tél. 06 42 75 57 24 Courriel : ahgrondin@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DIMANCHE 24 AVRIL 2016

Salon de l'Hôtel Club MAINTENON
14 rue Edith Cavell
06400 CANNES Tel 04 92 99 36 36

Il sera présenté à l'ordre du jour :

1. Accueil des Participants par le Président Régional le Dr Aouizerate
2. Rapport moral du Président Régional.
3. Rapport d'activité de la Secrétaire Générale Mme Brissy
4. Bilan financier de la trésorerie 2015, le Dr Grondin.
5. Approbation : * rapport moral du Président,
* Compte rendu d'activité de la Secrétaire,
* Vote du Quitus
6. Organisation de l'Assemblée Générale 2017 :
Propositions sur le choix du lieu et de la date de la prochaine Assemblée.
7. Questions diverses.

La séance est ouverte à 14h50.

1. Accueil des Participants par le Président Régional le Dr Aouizerate

Chers amis bonjour et bienvenue à notre Assemblée Générale 2016 qui se tient cette année dans cette agréable et sympathique ville de Cannes

Je voudrais tout d'abord, remercier toute l'équipe d'animation des Alpes Maritimes, notamment les Dr Georges Plante Longchamp et Jean Philippe Coliez, animateurs du département pour l'organisation de cette Assemblée Générale ainsi que toutes celles et tous ceux qui y ont participé

Merci pour leur sympathique et chaleureux accueil dans ce cadre très agréable et accueillant de cette résidence sur la Côte d'Azur.

2. Rapport moral du Président Régional

Merci à vous tous d'être ici présent, en effet notre Assemblée Générale est un moment souverain de notre association nécessaire à son bon fonctionnement.

C'est l'occasion de vous informer de ce qui s'est passé au sein de notre association et nos actions durant cette année 2015

Je vous donnerai tout d'abord les informations concernant nos retraites et les actions de la CARMF et la FARA, Ensuite je vous parlerai des activités de notre association Puis des perspectives d'avenir.

Tout d'abord quelques informations concernant la CARMF

Élection du nouveau président CARMF

Vous connaissez toutes les difficultés qui ont entourées l'élection du nouveau président de la CARMF

- Le 4 novembre 2015 le Dr Maudrux a adressé sa démission de la présidence de la caisse.

- Un nouveau Président de la CARMF a été élu le Dr Thierry LARDENOIS

Au niveau des administrateurs Collège des Retraites : les Dr Poulain Claude, Dr Convert Louis sont élus administrateurs titulaires et le Dr Romeu Henri administrateur suppléant.

Les administrateurs élus sont membres du CA de la FARA, ce qui nous permet d'être en relation directe avec les instances de la CARMF et de pouvoir faire valoir le droit et les intérêts des médecins retraités ainsi que des conjoints survivants.

Le Dr Gérard Maudrux reste avec nous comme Président Honoraire, nous avons toujours eu des relations constructives et amicales avec lui, et nous comptons bien maintenir les mêmes avec le nouveau Président.

- Concernant nos RETRAITES

L'année 2015 a encore été une année difficile Voici un rappel des contraintes qui ont pesés sur nos pensions de retraites

- l'augmentation de la CSG, qui passe, pour certains d'entre nous, de 3,8 % à 6,6 %

- L'application des nouvelles règles sur la CSG, qui ne prennent plus en compte que le revenu fiscal de référence ont, également, surpris quelques allocataires qui ont vu leur retraite amputée, paiement de la Taxe d'Habitation, surtout chez les Conjoints survivants

Le revenu fiscal de référence = montant revenus nets + revenus plus-values + revenus de placement + revenus exonérés en France. Le revenu fiscal de référence vous permettra aussi d'accéder au dispositif de prêt à taux zéro plus, si vous remplissez les conditions.

-fiscalisation des suppléments pour le troisième enfant

- et à la baisse du point ASV.

Le tout a amputé nos pensions de façon non négligeable.

Concernant L'ASV

Le régime ASV est toujours préoccupant. La gestion échappe à la CARMF, qui n'est que le collecteur de fonds et le distributeur.

Pour l'ASV, où l'État et les syndicats sont décisionnaires, nous avons subi 16 % de baisse du point sur cinq ans et 4,1 % d'inflation, soit 20 % de perte de pouvoir d'achat

Les syndicats nous indiquent, d'ores et déjà, que les cotisants vont devoir consentir un effort important pour sauver l'ASV, qui constitue une part significative de votre retraite, cette augmentation des cotisations faisant ainsi peser lourdement cet effort sur les cotisants.

L'ensemble des syndicats de médecins, réunis lors des Assises de la Médecine Libérale *proposent d'équilibrer, pour le futur, le régime ASV par les mesures suivantes :*

1/ **une hausse progressive de la cotisation d'ajustement**, à partir de 2018, de 2,80% à 3,80%, en 3 ans.

2/ **une revalorisation de la valeur du point de service à partir du 1er janvier 2020**, puis une réévaluation annuelle de celle-ci.

3/ **une harmonisation avec les dispositions contenues dans le projet de réforme du Régime Complémentaire Vieillesse pour janvier 2017.**

4/ **Un nouveau RDV entre toutes les parties en 2020 et à partir de 2017 un rapport annuel sur ce régime, réalisé par la CARMF et remis à toutes les parties.**

Les syndicats rappellent que l'engagement des médecins à respecter des honoraires opposables est conditionné par la sanctuarisation de ***l'engagement des caisses à financer sans plafonnement à hauteur des 2/3 leurs cotisations dans le régime ASV***, pour ceux exerçant en secteur 1 et pour les adhérents au Contrat d'Accès aux soins. Lors de négociation récente avec la caisse, le 31 mars 2016, le Directeur de la CNAM s'est engagé à maintenir ce niveau de participation à la satisfaction des syndicats. Rappelons que l'ASV constitue environ 40% de la retraite des médecins.

Concernant LE REGIME COMPLEMENTAIRE

L'avenir du régime complémentaire est assuré pour de nombreuses années.

Lors du dernier Conseil d'Administration de la Caisse qui s'est tenu le 30 janvier 2016 La réforme du Régime Complémentaire Vieillesse de la CARMF (RCV) qui représente 45 % de notre retraite vient d'être relancée.

La CARMF a, sur l'insistance des administrateurs des Collèges des Allocataires membres de la FARA, repris les contacts avec les syndicats, et une nouvelle réforme du RCV, baptisée dans un communiqué « **en temps choisi** » a été adoptée par le Conseil d'Administration. Le vote a été acquis à l'unanimité des administrateurs élus des 4 Collèges.

Les médecins pourront avoir un niveau de retraite majoré de 65 ans jusqu'à 70 ans, de 3 %

Quel est l'intérêt de cette réforme ?

Cette réforme sera pour les médecins une incitation à poursuivre volontairement leur activité au-delà de 65 ans, poursuite d'activité, très bénéfique dans le contexte de démographie médicale difficile actuel Elle sera aussi une alternative au Cumul Retraite/Activité libérale dont les cotisations ne sont pas génératrices de points.

Les médecins continueront aussi à bénéficier du Régime Invalidité Décès dont ils sont exclus en cas de cumul. Enfin, cette réforme devrait améliorer l'équilibre du Régime en limitant les hausses de cotisation et la baisse de la valeur du point. Il faut maintenant attendre la réponse de la Tutelle

En ce qui concerne la mensualisation

Cette mensualisation, elle n'a pas été bien comprise et anticipée, et certains, se sont trouvés surpris en novembre et décembre 2015 de ne pas avoir de pension.

Nous sommes conscients de la difficulté que vous avez connue, en particulier pour la fin de l'année 2015.

Pour 2016 ce sera plus facile, puisque un seul mois supplémentaire aura été versé en janvier.

Vous ne devez pas oublier que votre fiscalité sera en légère augmentation cette année, ainsi qu'en 2017 et 2018. L'impôt sur le revenu étant calculé sur 13 mensualités.

Il faut rappeler que la CARMF a annoncé que le Fond d'Action Sociale pourrait intervenir en cas de difficultés majeures surtout concernant les bénéficiaires de pension de réversion.

Les cotisations au conseil de l'ordre

Autre sujet de préoccupation. Ces cotisations sont trop élevées pour avoir, *seulement* le droit de prescrire pour sa famille ou ses amis, augmentation substantielle de 2010 à 2016 de plus de 30%, alors que la cotisation des actifs a augmenté de 30€ en 6 ans. Une contribution symbolique serait suffisante.

C'est l'option qui a été défendue auprès du CNOM.

INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE NOTRE ASSOCIATION

Sur le plan de notre vie associative comme l'année précédente tous les responsables se mobilisent pour mettre en valeur notre association et la faire connaître.

Ils font des efforts pour apporter à nos adhérents plus d'informations d'activités diverses, d'originalité et d'imagination et d'amélioration possible.

Nous avons amélioré la communication et le lien avec nos adhérents par une meilleure diffusion et circulation des informations.

Pour ma part J'assure la rédaction et la publication de notre bulletin de liaison avec l'aide du Dr Coliez des Alpes Maritimes et de Mme Brissy notre secrétaire.

Cela demande beaucoup de temps et de travail pour sa bonne réalisation et sa diffusion.

L'envoi du bulletin continue à se faire par mail et par courrier postal. L'envoi unique du bulletin par mail ne convient pas à bon nombre de nos adhérents qui souhaitent continuer à recevoir le bulletin papier, aussi nous avons optés pour l'instant la poursuite d'envoi postal du bulletin.

Malgré cette mesure, certains de nos adhérents, se plaignent de ne pas le recevoir, mais ceci est indépendant de notre volonté, c'est plutôt lié à une mauvaise distribution du courrier.

D'autre part, le bulletin peut être consulté à tout moment sur le site internet de notre association que je maintiens régulièrement à jour, et que je vous invite à consulter, vous y trouverez de nombreuses informations concernant notre association.

Il est souhaitable de maintenir la création et l'envoi de ce bulletin de liaison dans les meilleures conditions.

A cet effet je rappelle à nos adhérents de faire l'effort de régler régulièrement leur cotisation annuelle.

En effet le bulletin reste un des postes de dépense le plus important de notre trésorerie

De même, pour améliorer la gestion de notre association, j'ai mis en application les nouvelles technologies mis à notre disposition.

À cet effet, j'ai souhaité inaugurer cette année la mise en place d'une nouvelle formule de réunion, « réunion téléphonique »

Ainsi, nous avons tenu notre dernière réunion de bureau avec cette nouvelle technique de communication ce qui a permis d'alléger un peu le cout de nos frais généraux.

À ce sujet, je voudrais remercier notre secrétaire Mme Brissy, qui a pris en charge la mise en place et organisation de cette réunion téléphonique ce qui n'était pas facile à réaliser.

Cependant, je ne perds pas de vue, qu'un contact direct et amical entre nous, reste nécessaire et indispensable à la bonne gestion de notre association. Aussi nous limiterons ce type de technique à certaines réunions de bureau.

ACTION EN CORSE

Lors des élections de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (URPS), une réunion d'information auprès des médecins Corse a été organisée par les responsables Corse à Ajaccio en collaboration avec la CARMF.

Un Projet équivalent était en cours de réalisation entre ASRAL 7 et la CARMF.

Aussi notre animateur en Corse le Dr Jean marc CRESPIER m'en a rapidement informé.

J'ai aussitôt contacté les responsables de cette manifestation et j'ai obtenu la possibilité de participer à cette réunion comme intervenant.

Je me suis déplacé à Ajaccio, où j'ai été aimablement accueilli par notre représentant local, qui m'a présenté à tous les responsables de cette réunion.

J'ai pu, à cette occasion, présenter et faire connaître notre association ASRAL 7 aux médecins locaux présents, qui ont été très attentifs, et cela a permis à certains de découvrir notre existence et l'utilité d'action de notre association. Ils ont été très intéressés par les buts et objectifs de notre association. Certains d'entre eux ont décidés d'y adhérer, notre ami trésorier nous dira s'il a noté une augmentation des adhésions des médecins de l'île.

AUTRES ACTIONS : ORDRE DES MEDECINS

Suite à l'élection du nouveau Président de l'Ordre des Médecins des Bouches du Rhône, J'ai pris rendez-vous avec son Président, le Dr COULANGE, qui m'a accueilli avec intérêt. Je lui ai fait part de l'existence de notre association, dont il ignorait tout et nous avons eu un entretien amical et constructif.

Il a accepté de fournir à chaque dossier de médecins en départ de retraite, un document d'adhésion à notre association. Il a lui-même adhéré à notre association. Il s'est montré très ouvert aux objectifs et actions de l'ASRAL 7. Je lui ai soumis les préoccupations des médecins retraités, notamment sur le montant de notre cotisation à l'ordre sans retour aucun, il en a convenu, mais cela dépend de l'Ordre National.

Notre association ASRAL7 est maintenant visible sur le site de l'Ordre des Médecins des Bouches du Rhône. Son président reste ouvert et attentif à toutes suggestions de notre part.

Les animateurs départementaux ont effectué la même démarche auprès des différents ordres départementaux dans l'optique de faire connaître notre association aux nouveaux médecins retraités de la région.

Au niveau de notre région PACA,

J'ai été attentif à maintenir un lien relationnel avec chacun de nos départements afin d'assurer une cohésion complète et harmonieuse de fonctionnement de notre association sur toute la région PACA.

A cet effet, Je me suis déplacé pour donner des conférences dans chaque département qui me l'ont demandé.

J'ai fait en sorte que toutes nos réunions de travail s'effectue dans une ambiance amicale et constructive afin d'optimiser au maximum les actions dans l'intérêt de notre association.

En tant que membre du bureau de la FARA et de son Conseil d'Administration, Je représente notre région ou je défends et transmets les requêtes de nos adhérents régionaux.

Nos équipes d'animations se mobilisent en permanence et font preuves d'imagination et de créativité pour vous proposer dans chaque département des activités diversifiées originales, ludiques et culturelles.

Je les remercie vivement pour leur action et leurs efforts permanents pour vous satisfaire et j'apprécie leur collaboration constante efficace et bénévole.

Des voyages et des sorties culturelles sont élaborés avec le plus grand soin. Notre ami le Dr Seropian, animateur du Vaucluse a pris en charge pour l'association la réalisation et l'organisation d'un voyage annuel.

Cette année, un voyage a été organisé pour l'ECOSSE et a eu du succès de nombreux adhérents y participent.

De même je remercie le Dr Coliez animateur des Alpes Maritimes, qui a accepté de participer à la réalisation de notre bulletin de liaison et qui s'est impliqué dans l'organisation de cette AG, ainsi que le Dr Cresp d'Ajaccio qui a accepté de prendre en charge l'animation du département de la Corse du Sud et de l'organisation de la prochaine Assemblée de 2017

Au niveau du nombre de nos adhérents

Nos efforts commencent à apporter des résultats la courbe s'améliore, nous avons comblé le déficit dû aux nombreux décès et nous avons dépassé les nombres d'adhérents de l'année précédente.

Notre trésorier le Dr Grondin vous donnera les chiffres effectifs du nombre de nos adhérents à ce jour

Le congrès de la FARA a eu lieu en Alsace en Octobre 2015

Certains d'entre nous y ont participé Tous les problèmes Carmf, ASV, régimes complémentaires ont été évoqués.

D'autre part un manque d'information, de diffusion, de l'existence de la FARA et de son action a été évoqué.

Des suggestions diverses, pour mieux faire connaître la FARA auprès de nos adhérents dans chaque département sont en cours d'élaboration

-LES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR 2016

Notre but commun est d'améliorer le cadre et le fonctionnement de notre association pour mieux répondre à vos attentes et vos demandes.

Tous les responsables de notre association, tant sur le plan départemental, régional et national, sont mobilisés pour défendre nos acquis et préserver l'avenir.

Au niveau de chaque département de notre région les animateurs ont à cœur de vous proposer des activités et des moments de détente et d'amitiés de qualité, il faut les encourager en participant nombreux à ces rencontres.

Il est nécessaire de poursuivre notre mobilisation et de concentrer toute notre énergie pour sauvegarder nos retraites, notre pouvoir d'achat, notre autonomie et nos réserves et Garantir l'indépendance du Régime Complémentaire spécifique aux Médecins Libéraux.

La FARA a demandé une réindexation à court terme du point ASV ainsi que sa participation aux négociations.

Enfin, il faut se mobiliser et mettre tout en œuvre afin de mieux nous faire connaître et améliorer la courbe du nombre de nos adhérents notamment auprès des médecins en cumul de plus en plus nombreux.

Le nombre de libéraux cumulant emploi et retraite est en constante augmentation et est passé de 1.650 personnes en 2003 à près de 30.000 en 2015, dont 7.107 âgés de 66 à 70 ans.

Il est nécessaire de défendre leur demande de réduction de cotisation versée sans acquis de points.

Notre association avec la FARA, reste très engagée et reste très vigilante à la défense de nos retraites.

Hausse de cotisation et ajustement de point assureront la solidarité confraternelle et générationnelle N'oublions pas que l'action des syndicats est tournée plutôt vers les médecins en activité et moins vers les médecins retraités.

Notre association fédérée au sein de la FARA constitue actuellement une force essentielle de représentation et de défense des médecins retraités.

CONCLUSION

Il nous faut rester vigilants nous impliquer plus que jamais dans la défense de nos retraites. D'autant plus, qu'un récent rapport des dépenses publiques, nous informe que le budget retraite en France représente 13% du PIB, alors qu'il n'est que de 9% pour les autres pays européens, ce qui laisse présager des réformes vis-à-vis des pensions de retraites, qui risque de ne pas être à notre avantage.

Bien entendu, je reste ouvert à toutes suggestions ou toutes propositions que vous pourriez me faire.

D'autre part, je lance un appel urgent à toutes les bonnes volontés de se manifester. Nous avons à besoin de nouvelles forces vives pour assurer le bon fonctionnement, la pérennité et l'avenir de notre association

Chers amis, nous comptons sur votre soutien.

Je vous remercie de votre attention et passe la parole à notre secrétaire, Mme Brissy.

3. Rapport d'activité de la Secrétaire Générale Mme Brissy

L'association des retraites allocataires de la Carmf de la septième région (paca, corse, ile de la Réunion) a été créée en Mai 1971. Elle adhère à la FARA qui regroupe les 16 régions sanitaires. Régions, en principe qui ne seront pas modifiées malgré les regroupements récents de départements.

Le Président est le **Dr Henri ROMEU**. La secrétaire Générale **Mme Vergnon**

Le poste de trésorier général de la FARA **Dr Grondin**

Le Dr Aouizerate est membre du bureau et le Dr Pesce et moi-même sommes administrateurs

L'association ASRAL 7 compte à ce jour 785 inscrits.

Le nombre d'adhérents inscrit pour l'AG 2016 est de 52 personnes et 108 personnes ne pouvant se déplacer ont fait parvenir leurs procurations.

Le conseil d'administration est constitué de : 22 membres

- *le bureau* avec 8 membres plus les 4 représentants permanents des départements, à qui nous disons un grand merci, car c'est leur travail et leur ténacité sur le terrain, qui ont permis de faire de l'ASRAL 7 ce qu'elle est aujourd'hui, encore merci.

- *Le Conseil d'Administration* avec les membres de Droits élus CARMF, et les membres élus aux élections triennales,

- Par mesure d'économie, cette année nous avons envoyé un rappel de cotisation, adressé aux personnes qui avaient oublié, en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale, surprise de nombreux adhérents ont payé une deuxième fois. Ne pouvant conserver cet argent les responsables départementaux ont renvoyé les chèques à leur destinataires.

- Par contre, je voudrais vous signaler certains problèmes par rapport aux chèques de paiement de la cotisation : certaines personnes post-date leurs chèques, si bien que la banque les refuse. Si vous avez des problèmes au moment de l'envoi, signalez le, notez au dos du chèque la date souhaitée pour l'encaissement. Merci.

La cotisation des médecins devenus invalide, MAIS percevant leur retraite CARMF de médecin libéral actif, le tarif de la cotisation ASRAL est celle de médecin retraité. Merci.

a) **La répartition des adhérents par Départemental :**

Le nombre des adhérents est en baisse régulièrement, mais le nombre des cotisants a augmenté : en 2014 il y en avait 777 en 2015 on en compté 815 et en avril 2016 il y en a déjà 790

b) **Nos rencontres entre administrateurs en 2015**

Pour pouvoir effectuer un travail efficace nous nous réunissons en réunion de bureau puis au cours du Conseil d'Administration qui suit nous reprenons et nous votons les décisions.

- **2 réunions de Bureau 19 Janvier et 23 Juin 2015 et une Conférence téléphonique 22 Janvier 2016**

-En Janvier nous avons évoqué La CARMF et l'évolution des retraites, la mensualisation, la position de la FARA, le bulletin, les organisations de L'Assemblée Générale de Hyères et l'organisation des élections triennales.

-En juin nous avons fait le point de l'Assemblée Générale passée et préparé celle de cette année ; Bien entendu la CARMF et l'évolution du départ en retraite en fonction de l'âge des médecins et le devenir de l'ASV furent aussi nos sujets de débats

-A chaque réunion notre trésorier nous fait le point de la situation financière et des adhésions

-Grande innovation pour la réunion de Janvier 2016 qui s'est déroulée sous la forme d'une conférence téléphonique. Nous étions 10 et ça s'est très bien passé et cela nous a permis de faire des économies.

- **2 Conseil d'Administration 10 avril et 21 septembre 2015**

Lors des CA les administrateurs entérinent les questions étudiées par le bureau et nous votons les décisions.

- **Assemblée Générale 12 avril à Hyères 2015** : 46 présents et 116 procurations

- Le **20 Octobre 2015 le congrès de la FARA** organisé par AMVARE (15eme région) s'est tenu à Molsheim, en présence de 250 délégués.

La Région PACA était représentée par le Dr et Mme Aouizerate, Dr et Mme Grondin, Dr et Mme Pesce et moi même

c) **Nos rencontres avec les adhérents**

- Le téléphone, inutile de vous dire combien j'ai passé d'heures à expliquer et réexpliquer la mensualisation autant aux médecins qu'aux conjoints

- Le bulletin, qui nous indique l'évolution de notre retraite, les actions de la CARMF et de la FARA, qui, nous informe ce qui se passe dans chaque département, les décès de nos confrères, les sorties et les voyages.

Pour mémoire petit rappel des rendez-vous ludiques organisés en 2015 :

Pour le 04 et 05: Le DR MARTZ a organisé le 5 juin la conférence du Dr Borel : l'utilisation médicale des instruments en étain, agréable déjeuner, puis la visite de l'Occitane

Les DRS Plante Longchamp et Coliez 06 proposent une conférence mensuelle :

Idées politiques de Platon à nos jours, La Saga du cosmos de quoi rêver !! le bouddhisme, l'organisation de la médecine égyptienne,

Mission d'une conseillère d'éducation, la conférence sur les étains, la migration des Grecs

Le Dr Malaterre animateur du 13 prévoit des conférences et des divertissements mensuels :

Quizz, Le mariage de Catherine de Médicis, Botticelli, la douleur, l'Hypnose,

Le Dr Pesce nous fait promener à travers le Var :

les villages perchés du pays de Faience, Le golfe de ST Tropez avec toujours un déjeuner très convivial

Les Dr Seropian pour le 84 varient mensuellement entre conférences et sorties, Le gendarme Merda, poèmes de René Char,

les dragons de l'ère chrétienne, Splendeur du sacré en Corse, découverte de Lauris, Mirabeau et la fontaine de Vaucluse. Et même les voyages, après l'île de la Réunion le départ pour l'ECOSSE est prévu le 24 mai,

Merci AUX Docteurs SEROPIAN pour cette organisation.

Petit rappel:

Les activités départementales sont ouvertes à tous les adhérents de tous les départements

Je terminerai en disant :

- Faisons connaître nos actions : défense du fruit de notre travail,

- la disponibilité des administrateurs qui ont toujours une oreille attentive lorsque des personnes en difficultés les appellent pour parler ou résoudre un problème, Nos rencontres conviviales ludiques et diversifiées, nos voyages.

Merci à vous toutes et tous présents et représenter aujourd'hui

3. Bilan financier de la trésorerie 2015, le Dr Grondin.

Le bilan 2015 est en équilibre avec un solde positif.

Les recettes ont augmenté : Au budget était prévu 20000€ nous avons reçu 24397€ de cotisations et les dépenses sont de 20043€ au lieu de 20630€.

Ce résultat a été obtenu grâce aux économies : moins 585€ à la FARA, moins 435€ pour les assurances, 28.66% pour le bulletin en 2014 les frais étaient de 7784 et 2015 de 5410€.

Le nombre de cotisants en 2014 s'élève à 777, en 2015 815 et en avril 2016 à 790.

Suite à l'intervention de notre président nous comptons 30% de plus d'adhérents en Corse.

Les chèques reçus deux fois seront renvoyés

4. Approbation :

Le rapport moral du Président et le Compte rendu d'activité de la Secrétaire sont votés à l'unanimité. Quitus votés à l'unanimité pour le trésorier.

Le président remercie les adhérents.

5. Organisation de l'Assemblée Générale 2017 :

* Propositions sur le choix du lieu et de la date de la prochaine Assemblée.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu à **AJACCIO en CORSE les 12,13 et 14 MAI 2017** et sera organisée par le Dr CREPS.

Le voyage s'effectuera en avion au départ de Nice et Marseille en mi-journée.

Samedi visite Musée Fesch, réserve de Scandola, puis soirée de Gala, Auberge Chez Séraphin, Usciatellu village, 20167 PERI

L'Assemblée Générale se déroulera au Palais du Congrès le dimanche 14, le matin de 10 à 12 heures, retour fin d'après-midi, pour ceux qui ne souhaiteront pas participer au post congrès.

6. Questions diverses.

Lors de la réunion de bureau de la FARA il a été demandé de joindre le logo de la FARA à notre logo ASRAL7 sur tous nos documents et bulletins. Cette modification apparaîtra dès le mois de Mai.

Le Président lève la séance à 16h 50

La Secrétaire Générale Mme Renée BRISSY
Le Président Régional Dr Hubert AOUIZERATE